



Services techniques : Tél : (819) 560-8587 # 2324

nicole.jolicoeur@hsfqc.ca

Mardi 7 mars 2017

Sylvain Trépanier
Courtier immo agréé
Maxxum100 centre inc.

Attention de Nathalie

SOUS TOUTES RÉSERVES

OBJET: Documents relatifs aux installations sanitaires et au captage des eaux souterraines.

Référence :

1924-14-1072
346, route 253
Lot : 4487818, Cadastre du Québec
Ville de Cookshire-Eaton

Bonjour,

Suite à notre vérification concernant l'installation septique à l'adresse ci-haute mentionnée voici nos observations :

- **Copie de la demande du permis # 2006-125, émis par l'officier municipal en bâtiment et environnement, indiquant les dates d'approbation de la demande et de fin des travaux, en regard de l'étude de capacité de charge du sol, # 06-179 en date du 15-06-2006, exécutée par le consultant « S.M.M.C. » dont l'étude et les plans sont déposés au dossier de la propriété.**

L'approbation des travaux avant le recouvrement a eu lieu en cours d'exécution des travaux pour les éléments et travaux visibles au moment de l'inspection.

Photos déposées au dossier client de la municipalité.

Également présent dans ce dossier : rapport de forage par « LALIME ET FRÈRES INC. » émis suite aux travaux d'un captage des eaux souterraines ainsi que la déclaration (2006-126) de ces travaux incluant implantation.

Si vous désirez d'amples renseignements sur l'état actuel de l'installation septique, ou l'ouvrage de captage des eaux souterraines, vous pouvez requérir les services d'un technicien spécialisé dans le domaine.

Si des problèmes surviennent ultérieurement, les correctifs devront être apportés afin d'assurer la conformité des installations en regard du règlement sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q2 r22)

Une nouvelle autorisation est requise pour toutes modifications ou ajout de chambre à coucher dans le cas d'une installation existante, ou pour la construction d'une nouvelle installation.

Une nouvelle autorisation est également requise pour tous travaux ou modifications à l'ouvrage de captage existant conformément au Règlement sur la protection des eaux et leur protection (R.P.E.PP).

Espérant le tout répondre à vos attentes,
Bien à vous,

Nicole Jolicoeur
Officière municipale en bâtiment et environnement
Ville de Cookshire-Eaton

D. joints : documents 5 pages incluant celle-ci.

NB : Afin d'éviter des erreurs, ces informations doivent être vérifiées auprès du propriétaire. Si des informations sont erronées, veuillez nous en faire part aussitôt que possible. Merci!

**DEMANDE DE PERMIS
D'INSTALLATION SEPTIQUE**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(Les mesures officielles sont les mesures métriques) Numéro de permis 2006-125

Nom du propriétaire THEA DE HODGE Date 21-06-2006

Adresse actuelle Code postal No tél:

Adresse projetée 346 ROUTE 253

Lot à bâtir: No de cadastre EATON Largeur Profondeur Superficie 29,22 HA

6-6, 7-B

Genre de construction: projetée existante occupation: annuelle saisonnière

Unifamiliale Trifamiliale Autre

Bifamiliale Multifamiliale Précisez

Dimensions extérieures de la bâtisse: Façade 52' Côtés 60'

Nombre de chambre (s) à coucher: 3 Nombre de personne

La rue face à cette propriété, est-elle de la municipalité: Oui Non

Ce terrain sera desservi par: MTQ.

Puits privé Réseau d'aqueduc privé Réseau d'égout municipal

Réseau d'égout privé No de permis

Réseau d'aqueduc municipal Eau d'un lac ou cours d'eau

Nature du sol de votre propriété (cocher au choix) GOIN ÉTUDE

sable gravier autre

glaise terre arable précisez

Profondeur de la nappe phréatique + 1000 mm Profondeur du roc 750 à 1000 mm

Le terrain sera-t-il rehaussé à l'endroit de l'élément épurateur Oui Non

Si oui de combien?centimètres

FOSSE SEPTIQUE

Type de fosse septique approuvée par le BNQ: (cocher au choix) No d'approbation 3680 905

Fosse septique construite sur place

Fosse préfabriquée: nom du fabricant: GOSSELIN

Fosse septique en béton armé Fosse septique en plastique armé de fibre de verre

Fosse septique en polyéthylène Fosse septique - caractéristiques générales

Fosse septique en acier Autre

Précisez:

Capacité totale de la fosse septique en mètres cubes ou gals imp. (cocher la case appropriée)

1 chambre à coucher: 2,3 mètres cubes (500 gals imp.) 4 chambres à coucher: 3,9 mètres cubes (850 gals imp.)

2 chambres à coucher: 2,8 mètres cubes (625 gals imp.) 5 chambres à coucher: 4,3 mètres cubes (950 gals imp.)

3 chambres à coucher: 3,4 mètres cubes (750 gals imp.) 6 chambres à coucher: 4,8 mètres cubes (1050 gals imp.)

ÉLÉMENT ÉPURATEUR

classique modifié puits absorbant

filtre à sable hors-sol filtre à sable classique filtre à base de mousse de tourbe (Éco flo)

Sur le lot à bâtir, y a-t-il eu des essais de percolation? (étude technique du degré de perméabilité du sol)

Oui Non S.M.C. enr. # 06-179, 15-06-2006

Si oui, joindre les résultats au présent formulaire.

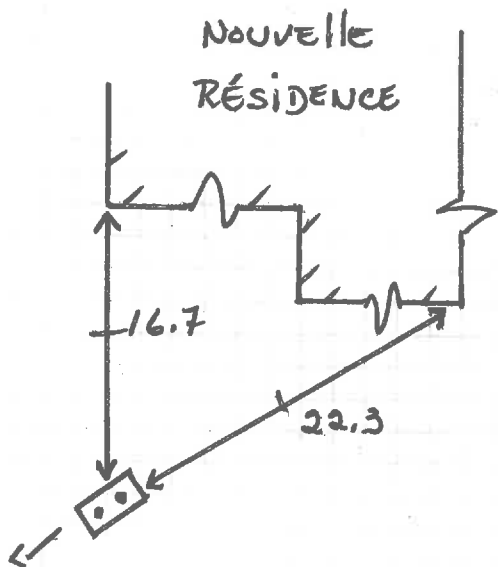
Nombre de chambre(s)	Surperficie disponible en mètres carrés	Nombre de		Longueur en mètres	
		tranchée(s)	rangée(s)	tranchée(s)	rangée(s)
1 <input type="checkbox"/>					
2 <input type="checkbox"/>					
3 <input checked="" type="checkbox"/>	<u>FILTRE = 64.63 m²</u>		<u>2 x 2</u>		<u>10.2</u>
4 <input type="checkbox"/>					
5 <input type="checkbox"/>					
6 <input type="checkbox"/>					

SCHÉMA D'IMPLANTATION

Sur le schéma ci-contre, prière d'indiquer les informations suivantes: (voir codes au verso)

- a) Les limites de votre propriété, ses dimensions et le nom de la rue.
- b) La pente générale du terrain et la direction du Nord.
- c) Les distances avant et de chaque côté de la maison aux lignes du lot.
- d) L'emplacement des puits, puisards, installations septiques des voisins les plus proches et indiquez leur distance en mètres.
- e) L'emplacement projeté de votre puits et de vos propres installations sanitaires, en mentionnant le nombre de tranchées et leur longueur respective en mètres.

VOIR ÉTUDE D S.M.H.C ENC. 06-179 15-06-2006



croquis d'implantation
de la fosse septique
(NON À L'ÉCHELLE)

- PHOTOS : MES IMAGES 2006 / 15 346 ROUTE 253 .
- TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR EXCAVATION PIERRE BOUCHARD .

CERTIFICATION DES PRÉSENTES

Je certifie que les détails fournis dans la présente formule sont véridiques et je m'engage, avant d'occuper les lieux, de compléter les travaux d'installation septique mentionnés et respecter toute directive émise par la municipalité et le ministère de l'Environnement.

Signature du propriétaire *Roald Hodge* Date *juin 21 2006*

APPROBATION

Visite des lieux par l'inspecteur municipal, pour fin d'approbation finale, avant que les travaux de recouvrement des installations septiques ne soient complétés.

Approbation de la demande de permis Refus

Approbation des travaux avant le recouvrement Refus

Remarques:

Dates *21-11-2006* Par: *[Signature]*
Inspecteur municipal

DÉCLARATION DE TRAVAUX DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES (RCES)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom du propriétaire : THEADE HODGE
 Personne contact (si différente) : -
 Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : _____
 Adresse : 376 JORDAN-HILL
 Municipalité : COOK - EATON Province : QC
 Code postal : _____ Téléphone : () 875 3666
 Courriel : _____

IDENTIFICATION DU PUISATIER OU EXCAVATEUR

Nom : HALIME & FRÈRES
 Adresse : _____
 Tél. : () _____ Numéro licence RBQ : _____

LOCALISATION DU CAPTAGE

Adresse civique : 346 ROUTE 253
 Municipalité : COOK - EATON
 Lot : 6E ou 7b Rang : 4 Cadastre : EATON
 Numéro du cadastre du Québec : _____

TYPE DE CAPTAGE

Puits tubulaire Puits de surface Pointe filtrante Captage de source

UTILISATION ET LOCALISATION

Le projet de captage est-il destiné à la consommation humaine ? OUI NON
 La capacité journalière est-elle supérieure à 75 m³ ? OUI NON
 L'eau du projet de captage est-elle destinée à être vendue ou distribuée ? OUI NON
 Le projet est-il destiné à remplacer un ouvrage de captage défaillant ? OUI NON
 Le bâtiment principal existait-il au 15 juin 2002 ? OUI NON
 Le bâtiment principal existait-il au 15 juin 2003 ? OUI NON
 Y a-t-il une parcelle en culture à moins de 30 mètres de l'ouvrage de captage ? OUI NON
 Le projet de captage se trouve-t-il en zone inondable ?
 à récurrence 0-20 ans OUI NON à récurrence 20-100 ans OUI NON

VOIR PLAN IMPLANTATION, ANNEXE (1)

Exigence : un rapport complet de captage doit être transmis à la Ville dans les trente jours de la fin des travaux de captage, tel que prévu par la loi.

Josée Gauthier

Inspecteur bâtiment et environnement

Date : 15-06-2006

x Theade Hodge

Propriétaire ou requérant

x Theade Hodge

ÉVAL : 2008-08-15 (RAPP FORAGE À GÉLIER)

Environnement
Québec Rapport de forage

Ferme (Caton Lane)
 Lieu de forage

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

Propriétaire du terrain : *Theodore Hodge*
 Adresse du lieu de forage : *346 Rte 253*
 Municipalité : *Cookshire*
 Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____
 Numéro de Lot : _____
 Longitude : *7135,726* Latitude : *48 21,476*
 UTM Zone : _____ N° de la carte 1/50 000 : _____
 X : _____ Y : _____ NAD 27 (1)
 NAD 83 (2)

Numéro de permis de la municipalité : *2006-126*
 Identification de l'entreprise
LALIME ET FRÈRES INC.
 791, rue St-Jean-Baptiste
 St-Bonaventure, Qc J0C 1C0
 Tél.:(819) 396-2493

Unités de mesure : Système International (métrique) Ancien système canadien (pieds)

Utilisation : Domestique Agriculture Commerce Géothermie Industrie
 (O) (I) (H) (N) (M) Autre : _____

Volume journalier maximum projeté : *200* (mètres cubes ou gallons imp.)

Puits ou forage
 N° de licence RBQ : *LIGENCE RBQ:1470-1239-11* Date du forage : *2006 06 30*
 Année Mois Jour

Méthode de forage : Rotation Percussion (câble) Diamant Tarière Excavation Enfoncement de pointe filtrante Autre : _____
 (X) (C) (Y) (B) (D) (O) ()

Description du forage : Approfondissement du puits oui non
 1) Profondeur : *17* (m ou pi) 1) Diamètre : *10* (cm ou po)
 2) Profondeur : *148* (m ou pi) 2) Diamètre : *6* (cm ou po)
 Espace annulaire cimenté : Oui Non Si oui, longueur cimentée : *17* (m ou pi)
 Type de matériau utilisé : Ciment-bentonite Bentonite Autre : _____ Pourcentage de bentonite : *100%*
 (A) (D) ()

Description du puits : Longueur du tubage : *50* (m ou pi) Diamètre du tubage : *6* (cm ou po)
 Excède le sol : *15* (cm ou po)
 Type de tubage : Acier PVC Plastique (eau potable) Béton Autre : _____
 (S) (Y) (A) (C) ()

Crépîne : Longueur : _____ (m ou pi) Diamètre : _____ (cm ou po) Ouverture : _____ (mm ou po)
 Type de crépîne : Acier (style Johnson) Tubage perforé ou entaillé Pointe filtrante Autre : _____
 (C) (P) (T) ()

Tubage de soutènement ou d'appoint : Oui Non
 Longueur : _____ (m ou pi) Diamètre : _____ (cm ou po)
 Type de tubage : PVC Plastique (eau potable) Acier Autre : _____
 (Y) (A) (S) ()

Matériaux recoupés

Épaisseur (m ou pi)	(3100) Argile	(3200) Silt	(3300) Sable	(3400) Gravier	(3060) Till
<i>2</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épaisseur (m ou pi)	(1120) Calcaire	(1110) Shale	(1130) Grès	(1210) Granite/gneiss	(1000) Roc
<i>163</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Essai de débit
 Niveau de l'eau : Statique : *20* (m ou pi) Mesuré (M) Estimé (E) Dynamique : *145* (m ou pi)
 Date : *2006 06 30* Durées : *1/2* Heure(s) Débit : *2000* (m³/h ou gal. Imp./h) Mesuré (M) Estimé (E)
 Année Mois Jour
 Méthode : Air Tube à clapet Pompe Autre : _____
 (A) (B) (D) (Z)

Conformité des travaux : Les travaux réalisés par **LALIME & FRÈRES INC.** sont conformes aux normes qui leur sont applicables, prévus selon le cas aux articles 9 à 13 et 15 alinéa 1° du Règlement sur le captage des eaux souterraines.
LALIME & FRÈRES INC. *2006-06-30*
 Signature (Représentant dûment autorisé) Fonction Date

Les spécialistes des puits artésiens

**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
 POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PUIS**

Nom du propriétaire: Thea de Hodge (Eaton Lane Farm) Date de la demande: 15 / 06 / 2006
 Adresse du propriétaire: 376 Jordan Hill Date prévue de début des travaux: Fin Juin 2006
 Ville du propriétaire: Cookshire Code postal propriétaire: J0B1M0 Date prévue de la fin des travaux: Début Juillet 2006
 Tél.: (819) 875-3661 Coût approximatif des travaux: _____
 Capacité de pompage rechercher: 300 gals par heure
 Besoin en eau à combler en m³ par jour: _____

Utilisation qui sera faite de l'eau prélevé;

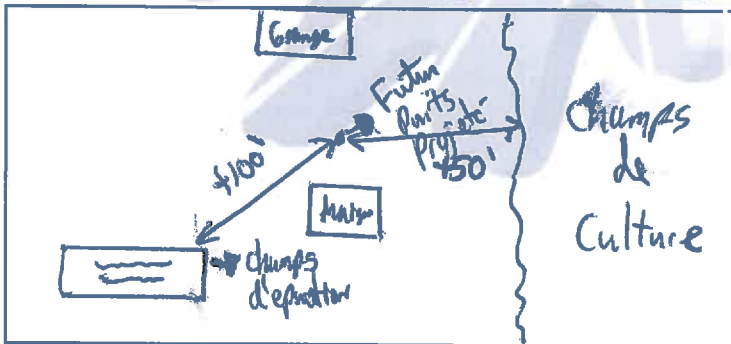
- Domestique Agriculture Commerce Géothermie Industrie Autre; _____

Type de Puits:

- Puits tubulaire Puits de surface Pointe filtrante Captage de source

Puits scellés ? Oui Non Parcelle en culture à moins de 30 mètres de la localisation projetée du puits ? Oui Non

Dans une zone inondable ? Oui Non Si oui: 0-20 ans 21-100 ans Est-ce qu'il a un puits existant ? Oui Non



Lieux du forage: Rte 253
Cookshire

Thea de Hodge
 Signature du propriétaire

S.V.P. : Veuillez nous faire parvenir par télécopieur votre permis de forage. **Télécopieur; (819) 396-3593**

Le requérant doit fournir un schéma de localisation par rapport aux système de traitement des eaux usées : fosse septique et champ d'épuration (incluant ceux des voisins).

Le rapport de forage fourni par l'entrepreneur (puisatier).

Le propriétaire d'un ouvrage de captage doit, entre le 2^{ème} et le 30^{ème} jour suivant la mise en marche de l'équipement de pompage, faire prélever des échantillons d'eau et les faire analyser par un laboratoire accrédité par le ministre en vertu de l'article 118.6 de Loi sur la qualité de l'environnement.

791, rue St-Jean-Baptiste, St-Bonaventure (Québec) J0C 1C0

Tél. : (819) 396-2493 • Fax : (819) 396-3593 • Sans frais : 1 877 396-2493
 lalimeetfreres@bellnet.ca